



La forêt et le bois

UN SECTEUR D'AVENIR POUR CONSTRUIRE DURABLEMENT LES TERRITOIRES DE DEMAIN



**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DE LA FORÊT
ET DU BOIS**

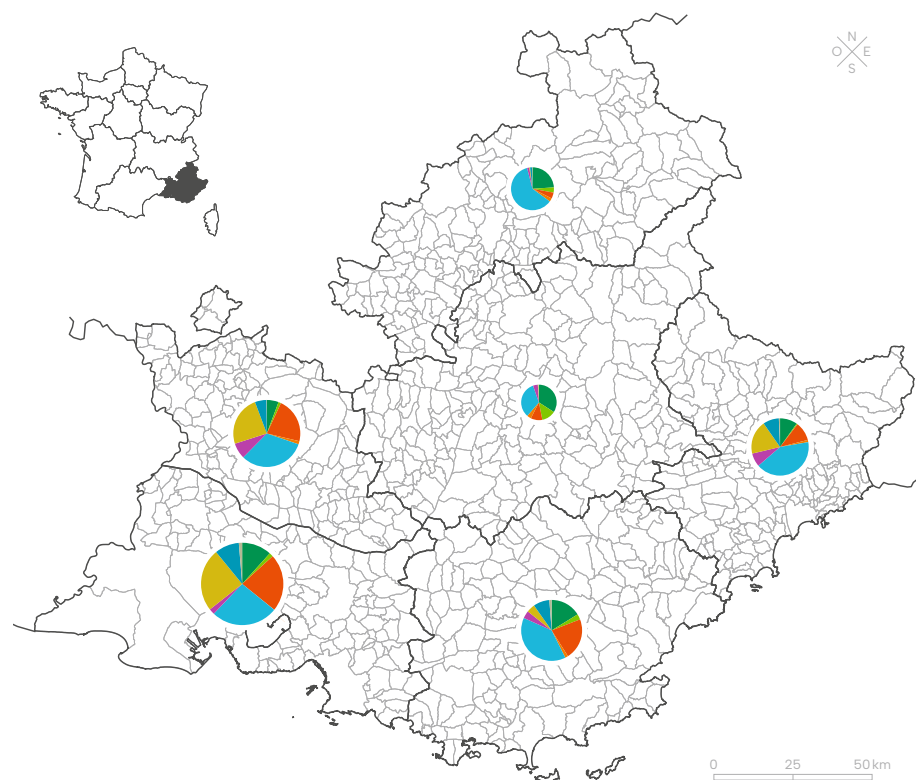
• Une filière en évolution

La réglementation environnementale de 2020, l'envolée des prix des énergies fossiles... replacent le bois comme un matériau attractif dans la construction et le chauffage des bâtiments. Cette dynamique conduit à un repositionnement progressif des entreprises de la filière bois.

En 2018, la filière forêt-bois régionale compte 3045 entreprises proposant 11000 emplois dont 8550 salariés. Les entreprises de la filière sont généralement de très petites tailles, elles emploient en moyenne 2,8 employés par entreprises (INSEE, 2018).

NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

(BD Topo® - INSEE, 2022)



11 000 emplois
dont 29 % dans la construction



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS EST LIÉE À LA LOCALISATION ET LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE, DES AXES DE TRANSPORT ET DES MARCHÉS.

La taille des entreprises varie en fonction de leur secteur d'activité et leur localisation dans la région.

- Le secteur de la construction bois est important dans la filière. Il représente 1185 entreprises et 3168 emplois. Il regroupe à la fois des très petites entreprises, proches de l'artisanat, mais aussi des entreprises de taille conséquente et ayant une envergure régionale.
- Dans le massif alpin, les activités de sylviculture, d'exploitation dominant (332 entreprises, 608 emplois). En dehors du massif, les activités de sciage, travail du bois et de production de papier et de carton, sont prépondérantes (749 entreprises, 2811 emplois).
- L'activité bois énergie n'est pas identifiée en tant que telle par l'INSEE. Les partenaires de BoiSynergie estiment que cette activité représente 393 établissements et emploieraient autour de 3370 salariés en 2018.

L'ensemble de la filière connaît actuellement une hausse de la demande en produits. Elle rencontre cependant des difficultés de recrutement et d'approvisionnement.

• Une ressource régionale disponible pour alimenter la filière

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2^e région la plus boisée de France. D'après l'Inventaire Forestier National (Kit PRFB® IGN 2016), le volume de bois sur pied en forêt de production, potentiellement mobilisable, s'élève à 126 millions de m³ (5 % du volume national). La densité des peuplements forestiers régionaux est d'environ 76 m³/ha contre 165 m³/ha en France Métropolitaine. 44 % de cette ressource pourrait être utilisée dans la construction (diamètre de plus de 35 cm, rectiligne, nombre de nœud réduit) et 56 % pourrait être mobilisée pour l'énergie ou l'industrie (peu d'exigence).

La qualité des bois varie fortement en fonction des essences et des départements. Ainsi, dans les départements alpins (04-05-06), la part de bois construction est plus importante, dépassant les 40 % de bois mobilisables (mélèze, sapin, épicéa et pin).

Dans les autres départements (13-83-84), le potentiel mobilisable est davantage de qualité bois énergie/industrie avec tout de même 30 % valorisable dans la construction (dont les pins d'Alep, noir...).



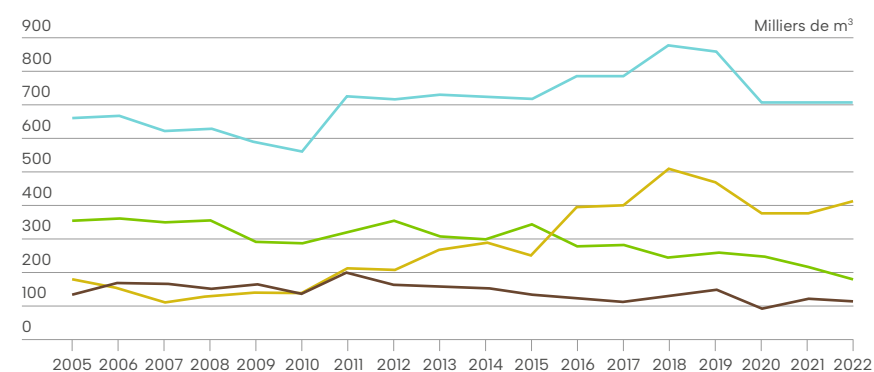
• La récolte de bois

Les entreprises de la filière, ont récolté 704 000 m³ de bois dans la région en 2022. Cette récolte correspond à 0,6 % du capital total de bois sur pied exploitable dans la région et 26 % de la croissance annuelle (Kit PRFB® IGN 2016).

Les coupes de bois s'effectuent dans un cadre légal strict dépendant soit d'un document de gestion durable soit d'une demande d'autorisation de coupe auprès des services de l'État. Les volumes de bois récoltés étaient en augmentation de +117 000 m³ entre la récolte de 2005 et celle de 2022. Entre 2018 et 2019, la récolte de bois énergie connaît une forte baisse, 2019 est marquée par l'arrêt complet de la centrale de Gardanne et la réorientation de l'approvisionnement de celle de Brignoles.

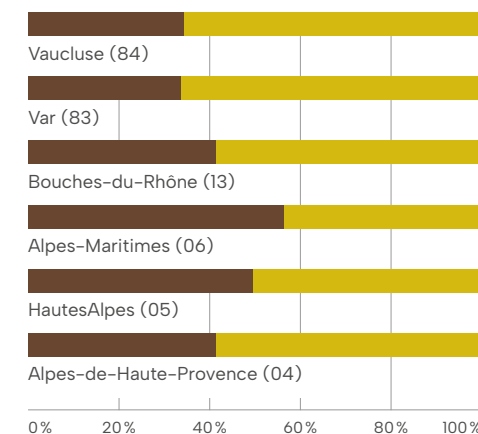
ÉVOLUTION DE LA DESTINATION DES BOIS RÉCOLTÉS DEPUIS 2005

(Agreste, 2005-2022)



QUALITÉ POTENTIELLE DU VOLUME DE BOIS MOBILISABLE

(Kit PRFB © IGN 2016)



● Bois d'oeuvre ● Bois industrie ou bois énergie

— Récolte totale
— Bois industrie
— Bois énergie
— Bois construction

Les débouchés de la filière

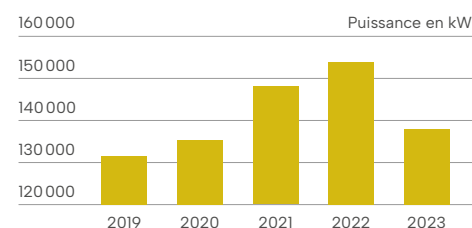
LE BOIS ÉNERGIE

Avec 58 % du bois récolté, le bois énergie est le principal débouché pour la filière. Il repose en réalité sur deux filières distinctes qui répondent de deux logiques différentes :

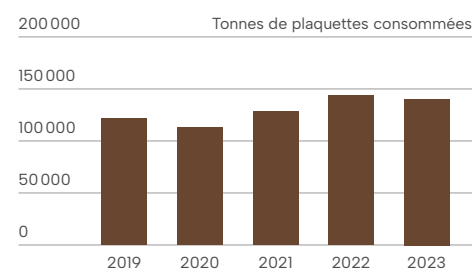
- celle du bois bûche feuillus qui alimente les particuliers. Elle a connu un essor important en pleine crise énergétique;
- celle de la plaquette résineuse qui alimente trois productions énergétiques complémentaires.



PUISSANCE DÉLIVRÉE
À PARTIR DU BOIS ÉNERGIE (KW)



CONSOMMATION DE
PLAQUETTES FORESTIÈRES
PRODUITES EN BOIS RÉGIONAUX



Les chaufferies bois consomment des plaquettes forestières produites avec des bois régionaux.

Elles connaissent un fort développement avec une consommation de 144 843 tonnes de plaquettes en 2020, soit une augmentation de 19 % depuis 2019, lié à l'augmentation du prix des énergies fossiles et la mise en place de cadres financiers incitatifs.

CHIFFRES CLÉS

408 000 m³
de bois énergie récoltés

3 370 emplois
338 chaufferies
en 2023

2 centrales
électriques

Deux centrales électriques biomasse ont été mises en fonctionnement.

Ces dernières s'alimentent en bois régional de manière relative, en complément de leur approvisionnement de dimension nationale ou internationale pour Gardanne.

Le développement de la production de granulés sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est récent.

La majorité des producteurs se sont installés après 2018. La production est couverte par de petites, et plus récemment, moyennes unités de production (de 300 à 3 000 T/an). En termes de ressource, 54 % de ces granulés sont produits à partir de bois forestier et de coproduits de sciage voire de récupération de bois de fin vie (palettes notamment).



LE BOIS CONSTRUCTION

Enfin, 117 000 m³ de bois récoltés ont été valorisés en bois d'œuvre en 2022. Les forêts des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence assurent 83 % de la production régionale de bois d'œuvre (DRAAF Paca - EAB, 2022).

Le secteur de la construction est très dynamique avec 1185 entreprises. La valorisation des bois locaux dans cette activité reste cependant à la marge. Cette rupture dans la filière peut s'expliquer par la qualité relative des bois régionaux, l'absence d'une offre industrialisée de bois locaux standardisés, à un prix attractif, séchés et en stock.

Ce secteur apporte une valorisation économique plus importante de la ressource et un stockage du carbone à long terme. Les acteurs de la filière bois se mobilisent pour rétablir le lien entre ce secteur d'activité et la ressource régionale. Plusieurs démarches sont en cours dont la certification Bois des Alpes, l'usage des pins et des cèdres dans des projets de construction.

CHIFFRES CLÉS

116 000 m³
de bois d'œuvre récoltés
3 168 emplois
1 185 entreprises



Bois des Alpes est une marque qui traduit l'engagement de la filière pour l'environnement et le développement local :

Cette certification, créée en 2011 par les acteurs alpins de la filière bois, s'inscrit dans une démarche de valorisation des bois alpins. Elle vise à promouvoir leur utilisation dans les projets de construction du massif des Alpes, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et économiques de la filière. Bois des Alpes assure une chaîne de valeur complète, depuis la gestion forestière jusqu'à la construction.

Elle favorise le développement de réseaux d'entreprises, réduit les émissions de gaz à effet de serre, garantit la qualité technique du bois et préserve les emplois locaux dans les régions alpines d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aujourd'hui, Bois des Alpes, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est :

- 39 entreprises certifiées dont 32 dans les Hautes-Alpes et 6 dans les Alpes-de-Haute-Provence ;
- 99 bâtiments certifiés bois des Alpes dont 76 dans les Hautes-Alpes et 12 dans les Alpes-de-Haute-Provence.

(Bois des Alpes 2023)



LE BOIS D'INDUSTRIE

Le bois d'industrie est le deuxième débouché des bois régionaux. En 2018, ce secteur des panneaux de particules, papier et carton représente 172 entreprises soit 45 de plus que pour l'année 2011.

Elles sont principalement implantées à proximité des grands axes de transports et du Port de Marseille (INSEE, 2018). Avec 61 entreprises dans le département des Bouches-du-Rhône et 27 entreprises dans le département du Vaucluse. Ce secteur consomme pour une part des bois régionaux et complète son approvisionnement hors région. En 2018, ce secteur emploie 1450 personnes soit 83 de plus que pour l'année 2011.



CHIFFRES CLÉS

179 000 m³
de bois d'industrie récoltés
1450 emplois
172 entreprises

SOURCES DES DONNÉES

- 8 560 salariés dans la filière forêt-bois en 2018 - Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur 100. (2022)
- DRAAF PACA. (2022). Présentation des résultats 2022 de l'Enquête annuelle de branche (EAB). Consulté le 22 mai 2024
- © IGN, PFAR PACA n°8410, kit PRFB 2016
- © IGN, PFAR PACA n°8410, IFN Carto Cycle V (BD Forêt V2)
- Communes forestières, 2024
- Boisynergie, 2023

Conclusion

La filière forêt-bois doit répondre à plusieurs défis dans l'avenir. L'augmentation de la demande en bois de construction et de chauffage conduit les entreprises à investir et à augmenter leurs effectifs.

La pérennité des espaces forestiers et des services (biodiversité, stockage carbone, protection des sols...) qu'ils apportent à la société doivent être conservés au bénéfice de tous, ce qui n'est pas acquis sans investissement dans le renouvellement forestier pour s'adapter au changement climatique. C'est dans ce cadre que les acteurs de la filière bois s'investissent dans les Programmes nationaux et régionaux visant à mobiliser la ressource plus durablement, mieux la valoriser, rapprocher les citoyens de leurs forêts et conjuguer atténuation et adaptation des forêts au changement climatique.



Notre mission

Depuis sa création en 2001, l'Observatoire Régional de la Forêt et du Bois œuvre à collecter, synthétiser et diffuser l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt, nécessaire à la politique forestière. Il a pour mission de faciliter l'accès à l'information, proposer un lieu de concertation et fournir des moyens d'analyse et de prospective. Copiloté par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fibois Sud et la DRAAF, l'Observatoire est au service des décideurs publics, porteurs des politiques forestières à l'échelle de la région, des départements et des territoires.

L'OBSERVATOIRE AGRÈGE ET DIFFUSE L'INFORMATION FORESTIÈRE EN S'APPUYANT SUR :

- La cartothèque interactive de la forêt méditerranéenne (cartotheque.foretbois-sud.org), outil de valorisation de la base de données régionale forestière avec près de 200 indicateurs ;
- Son site internet (foretbois-sud.org), relai des principales actualités forestières régionales et nationales ;
- Un centre de ressource mettant à disposition des utilisateurs des guides, textes législatifs et analyses pour alimenter les stratégies politiques forestières de la région et les instances d'échanges de la filière forêt-bois.



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS

Pavillon du Roy René
CD Valabre
13120 Gardanne
04 42 65 78 13
observatoire@communesforestieres.org

www.foretbois-sud.org



Communes
forestières
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réalisation : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur – 2024

L'Observatoire Régional de la Forêt et du Bois est un partenariat entre les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et Fibois Sud.